

FONCIERE VOLTA

Société anonyme au capital de 22 310 290 euros

Siège social : 3, avenue Hoche - 75008 Paris

338.620.834 R.C.S. Paris

RESULTAT DU SCRUTIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2019

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société FONCIERE VOLTA s'est réunie le lundi 30 septembre 2019 à 11h au siège social de la Société situé 3, avenue Hoche à PARIS 8ème, sous la présidence de Monsieur Jean-Daniel COHEN, Président Directeur Général.

Les 9 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possédant 3 121 502 (auxquelles correspondent 3 121 502 voix) sur un total de 11 155 145 actions ayant le droit de vote (auxquelles correspondent 11 155 145 voix) soit 27,98 %, ont adopté les résolutions qui suivent :

<u>A TITRE EXTRAORDINAIRE</u>	résultat du vote	Suffres exprimés			Voix pour		Voix contre		Abstention	
		actions	% du capital	total voix	%	nombre	%	nombre	%	nombre
1ère résolution Modification des modalités du choix du mode de gouvernance (cumul ou dissociation des fonctions de président et de directeur général) par le conseil d'administration	adoptée	3 121 502	27,98%	3 121 502	100,00%	3 121 502	0,00%	-	0,00%	-
2ème résolution Modification subséquente de l'article 17.2 des statuts	adoptée	3 121 502	27,98%	3 121 502	100,00%	3 121 502	0,00%	-	0,00%	-
3ème résolution Pouvoirs pour formalités	adoptée	3 121 502	27,98%	3 121 502	100,00%	3 121 502	0,00%	-	0,00%	-

